

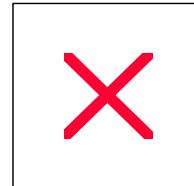
LE MONTELIER



BULLETIN MUNICIPAL

2003/2004

BULLETIN



SOMMAIRE

Le mot du Maire	Page..3
Le syndicat d'initiative	Page..5
Le sou des écoles	Page..7
Le calendrier des fêtes	Page..9
Les informations municipales	Page10
L'age des anciens conseils	Page17
Poèmes des classes du Montellier	Page18
Les poèmes de l'école	Page18
Les différentes commissions	Page19
Les tarifs et le bilan de la salle des fêtes	Page19
Les horaires d'ouverture de la mairie	Page20
Les horaires d'ouverture de la déchèterie de Meximieux	Page20
Les naissances et les mariages	Page20
Le budget 2002	Page21
Un peu d'histoire	Page22
Informations pratiques	Page23

Ce bulletin est dédié aux enfants

Jeux pour les enfants du Montellier :

Tout au long du bulletin tu trouveras des images d'animaux. La première lettre du nom de chacun d'eux te permettra de compléter les cases vides des mots mystérieux :



Ce mot est utilisé dans un article du bulletin.

Tu peux déposer en mairie ta réponse sur papier libre ou par mail (mairie.lemontellier@free.fr) en précisant ton nom, prénom et adresse. Le gagnant sera désigné par tirage au sort le 2 juillet lors de la remise des cadeaux aux enfants passant en 6 ème du Sou des écoles.

Le lot mis en jeu est un bon d'achat.

CONFORT GLASS

Films pour vitrages bâtiment / voiture :
Solaire - Eblouissement - Décoloration
Sécurité - Discretion - Miroir sans tain
Décoration - Laque solaire pour toitures
Stores-film, Stores Intérieur / Extérieur

Michel Labalme

67, avenue du Général-de-Gaulle - 69300 Caluire (Lyon)
Tél. : 04 78 08 48 08 - Fax : 04 78 08 48 50
e-mail : confort.glass@wanadoo.fr

Glastint

NET PRESSING

Jocelyne JUST

234, rue des Millières
Tél. / Fax 04.72.26.44.09 01390 ST ANDRÉ DE CORCY

LE MOT DU MAIRE

L'année 2003 a vu se concrétiser la construction du nouveau groupe scolaire qui sera terminé au Printemps.

C'est un chantier important pour lequel nous avons obtenu des subventions de l'Etat et de la Communauté de Communes, ainsi que l'aide de Monsieur et Madame MERIEUX.

En effet, une commune de notre dimension ne peut pas assurer de tels travaux sans aide extérieure.

L'intégration à la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, qui regroupe près de 60 000 habitants, procure certains moyens financiers ; c'est le plus gros chantier entrepris depuis la construction de la salle polyvalente en 1986.

De 1654 à 1820, la commune est passée de 350 à 434 habitants (niveau le plus haut). Il y eut ensuite une baisse progressive jusqu'en 1975, où elle ne comptait que 141 habitants. Depuis, le mouvement s'est inversé, avec une reprise progressive : 161 habitants en 1982, 170 en 1990 et 220 Montiliens en 1999. La carte communale en cours d'élaboration doit offrir quelques terrains à la construction et aider Le Montellier à conforter cette situation.

Se situant près d'accès autoroutiers importants et de zones d'activités en pleine ascension, notre village évolue à son rythme en respectant son cadre rural.

Ses associations dynamiques et son fleurissement en font un lieu apprécié à l'écart des problèmes des villes super urbanisées.

Je rappelle que nous avons besoin de la bonne volonté de tous pour conserver cet agréable cadre de vie.

Je souhaite que cette année 2004 soit pour tous une année pleine de bonheur et d'accomplissement de vos projets.

Claude BOUVIER.

**Le conseil municipal
remercie tous les
annonceurs qui ont aidés à
la réalisation de ce bulletin
ainsi que les élèves de
l'école du Montellier pour
leurs devinettes**

LE SYNDICAT D'INITIATIVE

Comme chaque année depuis 32 ans le syndicat d'initiative organise des manifestations afin de :

- faire vivre le village,
- réunir les personnes désireuses
- participer à la vie du village,

c'est ce qui fait tout le charme et la sympathie des rencontres, ou tout le monde se connaît, ou les nouveaux venus sont acceptés avec la plus grande joie.

Nous avons la chance de vivre dans ce village ô combien magnifique en n'importe quelles saisons, ou chacun peut laisser éclater sa joie en écoutant les bonnes histoires des uns et des autres, je vous invite vivement à nous rejoindre aux manifestations.

Cette année je vous propose de découvrir une manifestation :

la randonnée pédestre

Tout d'abord, une réunion a été faite afin de définir et choisir un circuit : pour cette année nous n'avons pas eu à trop se creuser la tête, Odette nous avait fait passer une feuille du circuit de Pérouges.

Le jour même rendez vous sur la place du Montellier direction le cimetière de Pérouges.



Là-bas, il est décidé de faire le circuit en sens inverse de celui indiqué sur la feuille de route.

La température est déjà chaude, mais peu importe nous serons vite au point buvette fraîche vers l'étang et le groupe s'étire avec pour "guides": Robert et Michel.

Tout le monde marche, marche, nos deux guides "chevonnés" discute et ne voient pas les panneaux d'indication (pour cause on est à l'envers du circuit), résultat tout le monde s'égare, heureusement, j'avais le journal pour passer le temps. Les aiguilles tournent, tournent quand ! enfin un petit coup de fil "nous nous sommes un peu perdus nous aurons un peu de retard" juste un peu 1h30.

Enfin tout le groupe arrive, les boissons fraîche étaient les bien venues, ainsi que le gâteau "maison". Vu l'heure il est décidé de raccourcir le circuit, malgré la chaleur la deuxième partie se passe bien.

Enfin de retour vers le cimetière ou plus précisément aux "côtes d'en bas" à la maison Damians où nous avons été gentiment invités à prendre l'apéritif : le Kir est bien frais et rien ne manque, jus de fruits et tout ce qui accompagne l'appéro.

Un grand merci à Odette et Robert pour nous avoir aussi bien accueilli.

Puis tout le monde s'installe sous l'arbre vers le cimetière afin de pique-niquer, je vous laisse imaginer l'ambiance en regardant la photo. Bon ! ça va pour cette fois, la prochaine fois nous prendrons l'itinéraire dans le sens conseillé, mais comme « d'ab » tout se termine dans la bonne humeur.

Une photo où les enfants ont aussi appréciés la soirée saucissons.



Un petit peu de détente, je ne suis pas bonne en orthographe, mais en mettant toutes les lettres, même en désordre ça se lit bien, les enfants je ne vous conseille pas de le faire à l'école, car les maîtresses vous mettraient une mauvaise note. Amusez-vous à le faire chez vous il suffit de mettre la première et la dernière lettre à leur

Laurette :

On s'en sert pour faire des choses
Je suis jaune, bleu, vert, noire, rouge, rose,
orange,
On colorie avec
Qui suis-je ?

Olivier

On me mange pour goûter
Je suis rouge, jaune, bleu, vert
Je suis au chocolat et je suis en forme de granule
Qui suis-je ?

place et les autres dans le désordre, la langue française nous réserve bien des surprises.

« Le syndicat d'initiative vous souhaite une excellente année pleine de joie bonheur prospérité et santé et vous espère nombreux aux manifestations de l'année. »



Alexis

Je suis la plupart du temps gris et je fais le tour de la maison sans bouger
Qui suis-je ?

Martin

J'ai quatre pattes, je n'ai ni queue ni tête, j'ai le dos plat.
On peut m'habiller de tissus ou de papier
Je peux être à l'école comme à la maison où je suis entouré de filles et de garçons
Qui suis-je ?

LE SOU DES ECOLES

Depuis de nombreuses années, le Sou des Ecoles répond toujours présent et apporte un soutien financier en organisant plusieurs manifestations durant l'année.

Pour l'année 2003-2004, la participation financière du Sou des Ecoles est de 2.000 € pour 32 enfants scolarisés. Cette somme est payée en 3 fois et est versée sur le compte commun Inter Sou des Ecoles de Bressolles Le Montellier et Pizay. Cette somme est déterminée une fois l'an lors de l'assemblée générale qui a lieu en fin d'année scolaire. La somme est également déterminée en fonction des bénéfices de nos manifestations.

Chaque année, les professeurs des écoles organisent avec succès plusieurs projets pédagogiques. Pour l'année 2003-2004, ils proposent les activités suivantes :

- **Projets école de Pizay :**

- Intervenant Photos ;
- Sortie à l' « ALLEGRO » ;
- Intervenant sur les Contes et Musiques Africains ;
- Sortie USEP (avec les communes de Nievroz et Sainte Croix) pour les CE1 et GSM) ;
- Sortie au Centre « Ebulliscience » de Vaulx en Velin ;
- Sorties à la journée non encore déterminées.

Agence Bernard FONTANIÈRE
Associé à l'atelier d'Architecture E.O.
01 Ambérieu - 38 Grenoble - 69 Lyon



Bernard FONTANIÈRE
Responsable de l'Agence d'Ambérieu

47, Avenue Roger Salengro
01500 AMBÉRIEU-EN-BUGEY

ARCHITECTURE
URBANISME
CONCEPTION
RÉALISATION

Tél. 04 74 38 44 10
Fax 04 74 38 28 28

Catherine :

Je sers à remplir les fiches ou les cahiers,
Je me vide et me repose
Je peux être rouge, bleu, noir ou vert,
Ma pointer peut être fine ou épaisse
Pour écrire cette devinette vous avez besoin de
moi !!!

Stacy

Je suis grande ou petite
J'ai de l'encre et je suis dans certains stylos
Qui suis-je ?

Pauline

Dedans j'y range mes stylos, mon blanc, ma
colle, mon tail crayon, mes ciseaux.
Je m'en sers pour l'école,
Qui suis-je ?

Manon

Je sers à défroisser à l'aide de la chaleur.
Qui suis-je ?

Remi

Je suis devant le canapé ou à coté de la
cheminée.
Je suis dans un salon
Qui suis-je ?

Paul Edouard

On me consulte pour ne pas arriver en retard
On me voit même dans le noir
On m'apprécie pour mon chant le matin
Mais en fin de journée on m'aime bien
Qui suis-je ?

Thomas

On me porte au poignet
J'ai l'horloge et le chrono
Je bip de temps en temps
Qui suis-je ?

Clément

Je vous permet de parler à une personne,
Qu'elle habite loin ou près,
Il vaut mieux savoir le numéro
Qui suis-je

- **Projets école de Bressolles :**

- Sortie « Classe de Mer » pour les CE1 (5 jours) ;
- Sortie « Art du Cirque » pour les C.P. (3 jours) ;
- Sortie « Classe Verte » pour les C.M. 1 (3 jours) ;
- Sortie « Alimentec » à Bourg en Bresse pour les C.M. 1 ;
- Sortie USEP pour les C.P. et les C.M.1 (avec les communes de Montluel et Beynost) ;
- Sorties à la journée (Musées, Exposition, etc...).

- **Projets écoles Le Montellier :**

- Sortie « Classe Verte » pour les C.M. 2 (3 jours) ;
- Sortie « Alimentec » à Bourg en Bresse pour les C.M. 2 ;
- Sortie « T.J.A. » pour les C.E.2 et les C.M.2 ;
- Activité poterie pour les C.E.2 .
- Quelques sorties à la journée en fin d'année pour les C.E.2 ;
- Sorties à la journée (Musées, Exposition, etc...) pour les C.M.2.

Les enfants des classes de C.P., C.E. 1, C.E. 2, C.M. 1, et C.M. 2 iront à tour de rôle à la piscine du Camp Militaire de La Valbonne afin de s'initier à la découverte et au plaisir de l'eau.



Je remercie tout particulièrement les communes du R.P.I. qui ont décidé de prendre en charge les coûts du Maître Nageur Surveillant sans quoi les enfants auraient été dispensé de cette activité.

Les membres du bureau et les membres actifs vous proposent pour l'année 2004 les manifestations noter sur le calendrier des manifestations du Montellier à la page suivante.

Nous rappelons que les nouveaux parents d'élèves sont les bienvenus et surtout qu'ils n'hésitent pas à nous rejoindre. A ce sujet, ils peuvent prendre contact avec un des membres.

Membres de l'association :

Composition du bureau et membres actifs du sou des écoles pour l'année 2003-2004 :

Président : Jean Michel MONARD
Trésorière : Catherine POMORSKI .
Secrétaire : Catherine GRIMOUD.

Membres actifs : Cathy COPIN, Patricia MONARD, Christelle DEPERNET, Catherine MOURISSON, Marie Christine DURAND, Judith TORGUE, Lucette FAGNON, Fabienne MARTIN

Remerciements :

Les membres du Sou des Ecoles remercient la commune de Le Montellier qui continue à nous verser annuellement une subvention.

Nous remercions également les habitants du Montellier pour leur participation active à l'ensemble de nos manifestations et à leur grande générosité.

Je tiens à remercier la commune qui lors du Vide Grenier organisé par le Syndicat d'Initiative, m'a demandé de tenir un stand afin de vendre des bureaux de l'ancienne école ainsi que différentes planisphères, cartes géographiques, cartes de lecture, etc.... L'argent récolté servira à acheter des lots pour le Loto du 25 janvier 2004.

Je remercie Annick DELPON qui a tenu le rôle de Secrétaire pendant de nombreuses années : son sourire, sa bonne humeur, sa gentillesse ont été énormément apprécié par l'ensemble des membres du Sou des Ecoles.

Annick a rendu son « tablier » suite à la rentrée en 6^{ème} de Guillaume (son fils).

Grand Merci également à Christian ESCOFFIER qui lui aussi quitte l'association. Charlyne, sa fille, est elle aussi en 6^{ème}.

Annick et Christian seront toujours les bienvenus à l'association « pour mettre la main à la pâte ».

Catherine GRIMOUD a accepté de reprendre le flambeau de secrétaire.

Divers :

L'ensemble des membres de l'association se joignent à moi pour présenter nos meilleurs vœux à l'équipe du conseil municipal du Montellier ainsi qu'à tous les habitants de la commune.

Flavie

Je repousse mes ennemis
Avec mes cheveux noirs
Puis, quand j'ai fini
On me repose au placard
Qui suis-je ?

Stanislas

Je suis invisible mais je suis partout
Vous me touchez en ce moment sans me sentir
Je me trouve sur toute la terre, je suis partout
Et quand je suis trop près de votre nez je soufre
le martyr
Qui suis-je ??

David

Je suis dans une coquille,
Je coule si je ne suis pas cuit
Qui suis-je ?

Marion

Je peux avoir 100 pages ou plus,
Je peux être dans toutes les langues
Je peux avoir des images d'autobus
Ou bien de mangues.
Qui suis-je ?

Coralie

Je suis gelé, branché au 220
Si on me débranche je redeviens chaleur
Qui suis-je ?

L'auteur inconnu

J'ai un chapeau mais pas de tête
J'ai un pied mais pas de chaussures
Qui suis-je ?



Déroulement d'une manifestation :

soirée crêpes du 28 novembre 2003.



Le rendez vous était fixé à 17h00 pour la préparation de la salle. farine, œuf, lait, beurre, levure (pour les gaufres) et un peu de Rhum. La pâte est prête, la cuisson peut commencer. Les crêpes sautent, les gaufriers fument.. Il faut gouter. Super bonnes

La cuisson continue avec les membres du sou des écoles tandis que les personnes commencent à arriver et s'installent pour déguster crêpes et gaufres (aux différents parfums : sucre, , chantilly, confitures, grand marnier) accompagnés de cidre, cerdon ou de jus de fruits. ce sont 4 crêpières, 4 gaufriers et 2 crêpes party qui ont été utilisé par Lucette,

Vers 20h00, la tombola commence. Il faut passer de tables en tables pour proposer aux personnes les dates d'un calendrier.

La date tirée au sort a été le 24 -04. Mr BOEGLIN résident LE MONTELLIER fût l'heureux gagnant du panier garni de différent produits provenant des « Fermiers des Dombes.

Plus de pate !! Vite on s'en occupe. Et c'est reparti pour la satisfaction des petits et des grands.

Ce sont environ 18 litres de lait, 5 kg de farine, et 72 œufs qui ont été utilisés pour la préparation de cette pate.

Comme l'an dernier, les crêpes étaient offertes. Une urne était dans la salle. Chacun y mettait ce que bon lui semblait.

La soirée s'est terminée vers 22h30 dans la joie et la bonne humeur.

Environ **60 personnes** sont venus déguster crêpes et gaufres.

Merci aux Montilliens de leur présence ainsi que les habitants des villages voisins.

Rendez vous pris pour le 26 novembre 2004.

Timotée

A l'école, on me trouve sous les tables,
Pour vos cahiers, je sers de rangement
Alors profitez-en, rangez vos cartables.
Qui suis-je ?

Salomé

Je peux faire 20 ou 30
A l'école, on m'emporte tout le temps
On me case très facilement
Qui suis-je ?

Dylan

Je ne viens qu'une seule fois par an,
Je fais rêver petits et grands
Et je suis rouge et blanc
Qui suis-je ?

Jonathan

Je vous sers 3 fois par jour.
Je lave vos assiettes, vos verres et tout le reste
Sans que vous fassiez un geste
Qui suis-je ?

La Crêmaillère

- Cadeaux
- Décoration
- Ménager
- Art de la Table
- Liste de Mariage

2, Rue du Palais - 01600 TRÉVOUX - Tél./Fax 04 74 00 66 12

LE CALENDRIER DES FETES 2004

(Syndicat d'initiatives, Sou des Ecoles, conscrit, C.C.A.S.)

DATES	ORGANISATIONS	THEMES
22 Janvier :	SI	Soirée Cinéma
25 Janvier :	Sou des Ecoles	Loto
6 Février :	Conscrit	Soirée crêpes
21 Février :	SI	Concours de belote coinchée
18 Mars :	SI	Soirée Cinéma
20 Mars :	Sou des Ecoles	Repas dansant « ambiance année 80 »
24 Avril :	Conscrit	Banquet des classes en 4 et 9
18 Avril :	SI	Sortie Vélos
25 Avril :	Sou des Ecoles	Brioches
13 Mai :	SI	Soirée Cinéma
05 Juin :	Sou des Ecoles	Vente de tartes au village
13 Juin :	SI	Randonnée pédestre
02 Juillet :	Sou des Ecoles	Remise des cadeaux aux enfants passant en 6 ème
03 Juillet :	SI	Repas campagnard
16 Juillet :	SI	Soirée détente « Merguez -Saucisson»
12 Septembre :	Sou des Ecoles	Concours de Pétanque
19 Septembre :	SI	Vide grenier + Exposition
17 Octobre :	SI	Thé dansant
19 Novembre :	SI	Soirée « Vin nouveau »
26 Novembre :	Sou des Ecoles	Soirée crêpes et gaufres
en Décembre :	C.C.A.S	Repas des anciens

Tarifs de la location de la salle polyvalente en Euros

		Montiliens	Société extérieure	Société locale	Réunion
1 ^{er} Mai au 30 Septembre	Samedi Ou Dimanche*	107	230	76	122
	Week-end*	137	275	-	-
1er Octobre au 30 Avril	Samedi Ou Dimanche*	137	275	91	153
	Week-end*	168	320	-	-

* Caution : 305 €

- gratuité de la salle polyvalente pour le Sou des Ecoles et le Syndicat d'Initiative du Montellier.
- Une gratuité sur 2 pour les Conscrits par an.
Jour de l'an 456 €



AU service des Collectivités et des Industries

Fabrication et distribution de produits de désinfection et phytosanitaires

Les Grandes Raies - B.P. 15
01320 CHALAMONT
Tél. 04 74 61 73 43
Fax : 04 74 61 79 10
e-mail : aseptan@wanadoo.fr

Désinfectants - Désodorisants
Dépollution biologiques des effluents
Insecticides - Raticides - Produits industriels - Cires
Peintures - Herbicides et leurs matériaux d'épandage

INFORMATIONS MUNICIPALES

Ecole : déménagement en avril.

Les travaux arrivent à leur terme et les enfants pourront bénéficier des nouveaux locaux au retour des vacances de Pâques 2004. Revenons sur une année 2003 bien remplie ...

Même si la qualité d'une construction ne peut se juger qu'à l'usage et dans la durée, chacun aura constaté à l'avancement des travaux que ce chantier s'est déroulé de façon très satisfaisante.

Un appel d'offre fructueux.

Le début de l'année 2003 a été consacré aux procédures d'appel d'offres : publication, réception des offres, ouverture des plis, vérification des offres et passage au contrôle de légalité avec à chaque fois des délais à respecter.

Le 18 avril 2003, jour de l'ouverture des plis par la commission d'appel d'offres, était donc une date charnière : 58 dossiers de candidature ont été déposés pour les quatorze lots à attribuer pour la construction de l'école.

Tous les lots étant représentés, et aucun chiffrage n'étant supérieur à l'estimation faite par l'économiste, l'appel d'offres était déclaré fructueux et les travaux allaient pouvoir enfin débuter.

Ouf ! Car si un seul lot avait été



infructueux, compte tenu de la longueur de la procédure à remettre en œuvre, les délais auraient été considérablement rallongés.

On notera que les entreprises candidates ont présenté des dossiers de grande qualité et avaient de bonnes références. Le déroulement de cet appel d'offre reflétait également le bon travail de l'économiste en charge du dossier : M. Ciro Farulli.

Des délais respectés.



La première réunion de chantier s'est tenue le 17 juin sous la houlette de notre architecte M. Bernard Fontanière : mise en route du chantier et présentation du planning aux différentes entreprises étaient à l'ordre du jour.

La dernière semaine de juin étant consacrée à la préparation du chantier par l'entreprise Ménand (protection, signalisation, installation d'un algéco, téléphone pour appel d'urgence, ...), c'est début juillet que commencèrent réellement les travaux.



Dès le début, le planning prévisionnel fût contrarié par la nécessité de réaliser des sondages de terrains complémentaires. Avec le recul, ce retard aura été bénéfique : les dalles en béton n'étant pas coulées durant la canicule de cet été, nous évitant certainement des déconvenues. De plus, le sérieux et la dextérité de l'entreprise Ménand et de notre « régional de l'étape », l'entreprise Gilbert Prelot, ont finalement permis de mettre l'école hors d'eau dans les délais initialement prévus.

On peut d'ailleurs se féliciter de l'ambiance qui a régné sur ce chantier : nous l'avons constaté chaque mardi matin lors des réunions de suivi hebdomadaire.

On aura apprécié le travail de notre architecte M. Bernard Fontanière sachant être à l'écoute des entreprises pour répondre à leurs éventuelles interrogations mais aussi sachant faire preuve de fermeté les rares fois où cela était nécessaire. Bon nombre d'entreprises avaient l'habitude de travailler ensemble ce qui contribua également au bon déroulement du chantier.

Enfin, tout le monde avait bien compris les contraintes liées à l'effort financier représenté par cette construction pour une commune de notre taille. Par exemple, l'entreprise Montbarbon qui n'hésita pas à nous « tuyauter » pour la réalisation de casiers par Jean-Claude, notre employé communal, et qui par ailleurs s'est distinguée par son souci permanent du travail bien fait.



En bref, environ huit mois de travaux auront été nécessaires pour réaliser cette construction, durant lesquels les élus en charge du suivi du chantier auront apprécié le professionnalisme de chacun des acteurs : économiste, architecte et entreprises.

lot	objet	entreprises
1	Gros-œuvre Maçonnerie	MENAND
2	Charpente Couverture Zinguerie	PRELOT
3	Menuiserie PVC	CHABOUD
4	Menuiserie métallique	M.T.M
5	Menuiserie bois	MONTBARBON
6	Cloison Plafond Peinture	G.P.R
7	Carrelage Faïences	FONTAINE
8	Sol Souple	CLEMENT DECOR
9	Enduit et peinture façades	MAZAUD QUINON
10	Electricité Luminaire Défense	BAILLY
11	Chauffage VMC	COLLINET
12	Plomberie sanitaire	SERVIGNAT
13	Terrassement VRD	SOCATRA
14	Equipement Cuisine	CUNY

Un déménagement attendu.

Lors d'une première réunion mi-octobre réunissant commission école, institutrices et personnels de service, un consensus s'est dégagé afin d'installer dès que possible les enfants dans la nouvelle école. Une «deuxième rentrée» au retour des vacances de Pâques semblait l'hypothèse la plus réaliste. L'objectif étant dès cette fin d'année scolaire de fonctionner dans la nouvelle école afin de détecter d'éventuels problèmes et d'effectuer les derniers réglages : la rentrée scolaire 2004/2005 doit se réaliser dans les meilleures conditions possibles.

Cette réunion permit également de rajouter un point d'eau par salle de classe à la demande de nos institutrices et de préciser les besoins en mobilier et en informatique. A l'issue d'une rencontre avec le responsable de l'Inspection d'Académie, M. Philippe Chapelle, le choix d'ordinateurs installés en réseau dans chaque salle de classe plutôt que dans une salle spécifique semblait mieux adapté aux besoins pédagogiques : des dispositions furent alors prises dans ce sens au niveau de la construction.

Le mois de mars sera donc consacré aux finitions (installation du matériel de cuisine et des stores pour l'intérieur, goudronnage et pose des clôtures pour l'extérieur) et bien évidemment à la préparation du grand déménagement !

Un transfert attendu avec impatience par nos institutrices et nos enfants qui, il faut bien le reconnaître, sont un peu à l'étroit depuis deux ans, par le personnel de services dont le travail n'est pas toujours facile dans les locaux actuels, mais aussi par l'ensemble des enseignants du RPI dont les classes se sont retrouvées chargées du fait de la capacité d'accueil limitée de l'école du Montellier (en particulier cette année les deux classes de maternelles de Pizay : 31 élèves et trois niveaux par classe).

Espérons que ce nouvel outil donne satisfaction à tous par sa fonctionnalité et son espace (2 salles de classe de 60 m²) et vienne ainsi récompenser la patience et la bonne volonté des enfants et des institutrices ainsi que l'énergie déployée depuis maintenant trois ans par l'ensemble du personnel communal et des élus

Fleurissement

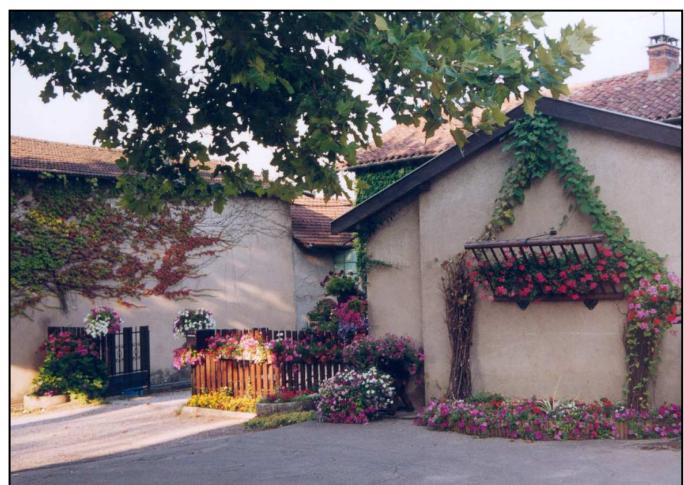


Cette année, malgré la canicule et la restriction d'eau, le personnel communal aidé par les bénévoles de la commission fleurissement ont réussi à obtenir un résultat de bonne qualité, remarqué par le jury régional qui nous a décerné la deuxième fleur lors de sa visite du septembre.

Nous vous rappelons que la première fleur a été obtenue en 2000.

C'est un enchantement pour les visiteurs qui se passent le mot et reviennent d'une année à l'autre. Il rend également la vie plus agréable aux habitants.

La commune remercie le personnel communal et les bénévoles qui ne comptent pas de leur temps et vous donne rendez-vous en 2004.



Eglise

Formation à la conservation préventive du patrimoine mobilier des églises :

Le conseil général de l'Ain proposait cette année aux élus du département ainsi qu'aux conseils de paroisses une formation sur la conservation préventive du patrimoine religieux. Pour notre commune Mme DADOLE a participé aux deux journées (7 et 9 juillet 2003) à TREFFORT. Mme PENEZ, responsable du service du patrimoine immobilier et mobilier pour l'Ain, et Mme BRUSSIEUX, restauratrice conservatrice, accueillaient les participants.

Les deux journées avaient pour objectif de faire un bilan des risques de dégradation des objets liés à leur environnement, corriger les erreurs de maintenance et d'entretien et faire prendre conscience que le patrimoine religieux concerne tout le monde si l'on veut transmettre ces richesses.

Voici en gros les points abordés lors de la première journée :

- qu'est ce que la conservation préventive ?
- le milieu ambiant : influence du climat et de l'état sanitaire du bâtiment sur les objets
- les risques : repérer les différentes causes d'altération
- les matériaux des objets : leur sensibilité et leurs réactions
- les modes de conservation (manutention, rangement, nettoyage)
- prolonger la durée de vie des objets (actions de prévention)
- les partenaires de la conservation du patrimoine : institutions, partenaires agréés.

Deuxième journée à l'église de TREFFORT :

- Climat intérieur, état sanitaire du bâtiment
- Regarder les objets dans leur environnement : exposition, rangement, éclairage, mise en sécurité)
- Regard sur le mobilier et les pratiques de rangement

- Manipulation, déplacement, nettoyage, quels gestes, quels outils

Ces deux journées ont permis aux personnes présentent d'avoir un regard différent sur les objets religieux de leurs églises et d'amorcer une prise de conscience qui aboutira probablement à des restaurations d'objets précieux.

Mmes PENEZ et BRUSSIEUX étaient présentes pour encadrer et informer et restent à la disposition des communes et paroisses pour tous renseignements.

CCAS

SORTIE OPERETTE

Le Dimanche 9 novembre 2003 le CCAS faisait une sortie opérette à VILLIEU organisée par l'association ART et CULTURE.

Une prise en charge partielle du prix du billet a été proposée et onze personnes ont assisté au spectacle.

Les artistes (chants et danse) de la troupe d'opérette de Lyon ont interprété des extraits choisis, chantés par toute l'assistance (Offenbach, la veuve joueuse, la belle de Cadix etc.....).

La magie a transporté toute l'assemblée hors du temps pour la durée du spectacle.

Repas



Voirie

Parlons des routes, des voies communales, des chemins ruraux ...

Ils irriguent notre commune et ses hameaux (6 principaux) et font l'objet d'une surveillance et d'un entretien régulier.

Non seulement on y circule mais parfois ils recouvrent des réseaux d'eau d'incendie, d'assainissement. D'autres servent de voies d'accès aux cultures, aux champs pour le bétail, et certains font partie des chemins de randonnée de La Dombes.

La voie principale est la route départementale numéro quatre qui traverse le village. Etant d'intérêt autre que local, cette route est sous la responsabilité de la Direction Départementale de l'Equipement (DDE) dont les véhicules orange sont bien connus de tous !

La commune du Montellier n'a qu'un rôle mineur dans sa gestion et, parfois, des décisions sont prises sans que nous soyons consulté. Exemple : élargissement, revêtement ... Par contre le conseil municipal est très attentif et dialogue avec la DDE pour tous les aspects concernant la traversée du village. Savez vous que celui-ci est traversé chaque jour par 2000 véhicules !!!

Ce trafic représente une contrainte, une gène mais aussi un risque pour la population auxquels le maire et ses conseillés de tous temps restent mobilisés à la recherche de solutions permettant tous les trafics de la voiture particulière aux matériels agricoles de plus en plus puissants, aux transports exceptionnels.

Une réunion récente s'est encore tenue avec Mr Petiot de la subdivision DDE de La Boisse afin d'évoquer ce point essentiel et les différentes réponses apportées par d'autres communes. Cette réflexion se poursuivra mais

elle ne dépend pas uniquement de nous, les utilisateurs que nous sommes tous doivent y participer par leur civisme ...

L'attention portée à la RD4 n'exclue pas, et cela concerne la municipalité, le suivi des voies communales et des chemins ruraux.

Bien que nous ne disposions pas d'un « règlement de voirie », nous sommes attentifs à ce que chaque hameau composant le village soit traité équitablement selon notre budget et les intempéries.

Les « ouvrages d'art » ont été recensés de longue date et font l'objet d'un suivi permanent : carrefours, ponts, vidanges des étangs, écoulements de eaux pluviales, revêtements...

Chaque année, en liaison avec les services de la DDE, nous intervenons sur certaines portions de voies qui le nécessitent en bouchant des trous en formation ou en renouvelant le revêtement (point à temps, réagrégation).

Quant aux chemins ruraux, ils relèvent d'une triple responsabilité : celle de la mairie, des riverains propriétaires mais aussi des utilisateurs. Il doit y avoir dialogue et prise en compte des contraintes.

Une disposition administrative récente (ATSAT), à laquelle nous pouvons adhérer, nous permet de faire appel aux compétences techniques de la DDE en leur confiant, moyennant rémunération, une mission sur tel ou tel aspect de notre réseau de voies. Il en est de même avec la SOGEDO pour tout le réseau « eau potable incendie ».

Cette gestion des voies d'accès ou de circulation est essentielle et permanente.

CHAUFFAGE - SANITAIRE - PLOMBERIE - RÉGULATION
Entretien brûleurs mazout et chaudières
NSTALLATEUR AGRÉÉ "Professionnel Gaz Naturel"

Bernard JOSSERAND

Place de la Croix-Blanche - 01390 SAINT-ANDRÉ-DE-CORCY
Tél. 04 72 26 40 25

Syndicat des eaux intercommunales

Historique :

Le SIE a été créé en 1948 par les communes de Faramans, Rignieux le Franc et Saint Eloi. Le Montellier, Versailleux et Joyeux se joignent au trio en 1962 suivi Crans en 1965. Birieux est le dernier adhérent depuis 1993. Aujourd'hui c'est donc 8 communes qui oeuvrent pour 1250 abonnés. Chaque municipalité a deux représentants au SIE, son siège social est à la mairie de Faramans.

Responsabilité :

Le SIR est propriétaire de tout le réseau d'eau sur les communes concernées. Il doit assurer la distribution à toutes les habitations anciennes ou nouvelles. Il prend en charge le gros entretien (renouvellement des colonnes, entretien de forages, sécurisation des puits et châteaux d'eau). Il délègue à une société fermière (la SOGEDO depuis 1999) la gestion de l'eau et l'entretien courant. C'est pour cela que nous, abonnés, avons comme interlocuteur la SOGEDO et non le SIE .

L'avenir :

Le projet du SIE est de créer un nouveau forage (certainement sur Birieux si les études sont positives) afin de seconder voir remplacer les puits de Versailleux qui datent des années 60.

Ceux-ci mériteraient un gros nettoyage qui

nécessitera l'arrêt de pompage sur une longue période.

Un second ouvrage permettra aussi au SIE de ne plus acheter d'eau au syndicat de Chalamont. L'avenir c'est aussi le remplacement des premières colonnes d'eau qui ont plus de 50 ans.

En ce qui concerne Le Montellier, nous alimenterons avec une plus grosse colonne (diamètre 100 et 125) les hameaux de Chantemerle et Charpenet afin de les pourvoir d'une défense incendie qu'ils n'ont pas actuellement.

Carte communale

Historique :

Le Montellier a élaboré un premier document appelé carte légendée en 1979, un plan d'occupation des sols (POS) a été présenté le 30 juin 1984 mais n'a pas abouti.

La première carte communale, dont le coût a été pris en charge par l'état à cette époque, a été approuvée en 1988 avec pour objectif des élus :

- Offrir des terrains à la construction afin de maintenir une certaine population et préserver le fonctionnement de l'école communale.
- Conserver le caractère rural de la commune en protégeant l'activité agricole.

Après des modifications en 1992 et 1994, la carte est arrivée à son terme en 1998.

Arrivée à son terme en 2002 le conseil a travaillé sur des modifications à l'aide d'un urbaniste. Coût de la carte et de l'étude 5375 € TTC subventionnée par le Conseil Général de l'Ain à hauteur d'environ 3000 € : subvention donnée lors de la délivrance du certificat de la carte.

Le travail effectué sur la carte reprend les objectifs de l'ancienne carte :

- en redéfinissant les zones constructibles
- en prenant en compte l'évolution de la commune
- en intégrant les nouvelles réglementations (assainissement ...)

Ace jour, le rapport de présentation est élaboré et doit passer devant l'approbation du conseil municipal, des différents organismes (DDE, chambre d'agriculture ...) avec le lancement d'une enquête publique pour validation définitive de la carte.

Assainissement

Conjointement à la carte communale, une étude d'assainissement obligatoire pour continuer notre carte communale a été menée sur la commune.

Etude qui a pour objectifs :

- Connaître l'état actuel de l'assainissement
- Préciser les besoins sur l'ensemble de la commune
- Proposer les solutions techniques les mieux adaptées à la collecte du traitement et du rejet des eaux usées et pluviales.
- Préciser les couts
- D'établir une programmation cohérente des investissements futurs

Coût de l'étude : 7600 € TTC subventionné pas l'agence de l'eau.

L'étude a couvert les 17 hameaux de la commune. Mais pour être aux normes, les travaux ont des coûts élevés par rapport à l'étendue de la commune. Une réflexion doit être menée ...

Historique de la commune

Les vieux chênes

Le village du Montellier est fier de ses vieux chênes de Montony, du lieu dit Le Fay et de celui qui se trouve près de l'étang du Vavre. Promenades en vue !!!

Cimetière

A l'origine autour de l'église, il a été déplacé en 1862, et clos en 185. En 1868, on construit un ossuaire sous la croix existante.

Le monument aux morts :

Situé près de l'église, il est de forme tronconique sur un socle cubique. La croix de guerre au sommet est une branche de laurier à la base limitent l'inscription « La commune du Montellier à ses enfants morts pour la France – Pro Patria – Marne – Verdun – Somme – 1914 1918 ».

Dis neuf noms sont gravés sur la pierre pour les morts de 14-18, et trois pour les morts de 39-45 avec le lieu de leur décès.

Fours :

Autrefois il y en avait un par quartier ou par ferme isolée. Le plus important est celui de Romagne. Au lieu-dit la Foret, le four banal est en état de marche. Il en est de même pour celui du charpenet.



Budget 2003

Dépenses de fonctionnement	Compte	Budgétisé	Réalisé
Charges à caractère général	11	72 654	70 872
Charges de personnel	12	74 151	69 836
Dépenses imprévues	22	-	-
Virement à la section investissement	23	43 287	-
Autres charges de gestion courante	65	20 514	20 091
Charges financières	66	3 318	728
Charges exceptionnelles	67	1 175	1 153
TOTAL		215 099	162 682

Dépenses d'investissement	Compte	Budgétisé	Réalisé
Solde d'exécution d'inv. reporté	1	38 928	-
Dépenses imprévues	20	1 415	-
Remboursement d'emprunts	16	2 700	2 688
Diff. sur réalisation d'immobilisation	19	10 401	10 401
Immobilisations corporelles	21	21 258	6 706
Immobilisations en cours	23	453 538	281 967
TOTAL		528 240	301 504

Recettes de fonctionnement	Compte	Budgétisé	Réalisé
Excédent antérieur reporté	2	18 245	-
Atténuation de charges	13	2 297	3 736
Produits de services	70	1 772	2 435
Impôts et taxes	73	85 549	108 420
Dotations et participations	74	79 486	67 915
Autres produits de gestion courante	75	27 750	27 375
Produits financiers	76	-	5
Produits exceptionnels	77	-	-
TOTAL		215 099	210 886

Recettes d'investissement	Compte	Budgétisé	Réalisé
Virement à la section de fonctionnement	21	43 287	-
Dotations fonds divers réserves	10	29 957	31 888
Subventions d'investissement	13	125 726	88 078
Emprunts et dettes assimilées	16	325 969	184 421
Immobilisations corporelles	21	3 301	3 300
TOTAL		528 240	307 689

NAISSANCES

- Paul Louis Mignotte le 6 Août 2003, Le Sayot.
- Hugo Franck Julien Rousset le 3 Juin 2003, Le Château.
- Jérôme Dominique Dost Asel le 22 décembre 2003, La Forêt.
- Vincent John Constant le 30 Août 2003, Romagne
- Nina Dufour Falcoz le 18 Février 2003, La Forêt.

MARIAGES

Mariage d'Alexandre Simon Claude Merieux et Sidonie Edith Geraldine Marchand le 5 Avril 2003.



Internet Mairie

La mairie est depuis quelques temps reliée à internet, ceci permet de communiquer par email avec nous. L'adresse de notre boîte est mairie.lemontellier@free.fr.

Le site de la mairie mairie.lemontellier.free.fr est déjà disponible. Une mise à jour prochaine permettra d'accéder à des informations locales et aux bulletins municipaux depuis 2001.

RAPPEL

Calendrier collecte sélective : sacs jaunes

Le 2, 15, 29 Janvier	Le 1, 15, 29 Juillet
Le 12, 26 Février	Le 12, 26 Août
Le 11, 25 Mars	Le 9, 23 Septembre
Le 8, 22 Avril	Le 7, 21 Octobre
Le 6, 21 Mai	Le 4, 18 novembre
Le 3, 17 Juin	Le 2, 16, 30 Décembre

Ce qu'il faut mettre dans les sacs :

Les bouteilles en plastiques,
Les emballages cartonnés (petit modèle),
Les boîtes de conserves,
Les canettes et plats en aluminium,
Les aérosols,
Les briques alimentaires (lait, jus de fruits...),
Les journaux, magazines, prospectus,
Les flacons en plastique opaques (gel douche...)

abolements ou beuglements, etc..., ne troubent pas le repos des habitants.

Article 2 :

les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que : tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- Les **jours ouvrables** de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- Les **samedis** de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les **dimanches** et jours fériés de 10h00 à 12h00

PERMIS DE CONSTRUIRE

Le conseil municipal rappelle que toutes constructions ou modifications significatives doivent faire l'objet d'une autorisation avant tous travaux.

Le maire se tient à disposition aux heures d'ouverture pour toutes informations à ce sujet, car il a constaté le non respect de cette formalité obligatoire et réglementaire.

Bruit

Selon l'arrêté du 5 Juillet 1999

sur les actes et les bruits pouvant porter atteinte à la tranquillité publique et au repos des habitants.

Article 1 :

pendant la nuit, sont interdits, de 20 heures à 7 heures le lendemain matin, sur la voie publique, dans les cours et dans les maisons, s'ils peuvent être entendus au dehors, tous cris, tous chants et tous bruits de nature à troubler le repos des habitants. Les propriétaires et possesseurs d'animaux, doivent en conséquent, pendant la nuit, tenir ceux-ci enfermés dans un lieu parfaitement clos et isolé de façon que les

HORAIRE MAIRIE

Lundi	8h30	12h30	13h00	16h00
Jeudi			13h00	16h00
Vendredi	8h30	12h30		
Samedi	10h30	12h00		

DECHETERIE

Lundi à vendredi			13h30	19h00*
Samedi	8h30	12h00	13h30	19h00*

* En Hiver du 1^{er} Octobre au 31 Mars : fermeture à 18h00



Finis les sueurs froides !

**PROTECTION
SÉCURITÉ DES
VITRAGES**

CONFORT

GLASS



... CONTRE LES VOLIS



Finis les coups de chaud !

**PROTECTION
THERMIQUE DES
VITRAGES**

CONFORT

GLASS



... CONTRE LA CHALEUR

Ne vous laissez pas gagner par l'insécurité dans votre voiture. Pour vous protéger des agressions, des vols à la tire et des risques de blessures, renforcez vos vitres, point faible de votre véhicule. Avec **Confort Glass**, vous pouvez être serein. Vous bénéficiez d'une expérience unique et d'une gamme de solutions sur mesure. Spécialistes de l'application de film sur vitrages pour l'automobile et le bâtiment, nous assurons votre tranquillité et votre sécurité.

Cette année, améliorez votre confort de conduite et celui de vos enfants. Ne laissez plus le soleil vous éblouir, provoquer l'échauffement de l'air ambiant dans votre voiture et gêner l'ensemble de ses occupants.

Confort Glass vous fait bénéficier d'une expérience unique et d'une gamme de solutions sur mesure. Spécialistes de l'application de film sur vitrages pour l'automobile et le bâtiment, nous vous protégeons des effets néfastes du soleil tout en valorisant l'esthétique de votre voiture.